## **Sergent Louis BELLON**

parrain de la 235<sup>e</sup> promotion de l'École nationale des sous-officiers d'active 3<sup>e</sup> Bataillon du 2 novembre 2005 au 30 juin 2006



Le sergent Bellon était titulaire des décorations suivantes :

Chevalier de la Légion d'honneur

Médaille militaire

Croix de guerre 1939-1945 avec 1 palme

Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec 1 palme

Croix du combattant volontaire

Médaille commémorative de la guerre 1939-1945

Médaille commémorative française des opérations du Moyen-Orient

ouis BELLON, second d'une famille de trois enfants, est né le 27 avril 1927 à Sfax en Tunisie. Avant la guerre, il découvre, avec le scoutisme, l'uniforme et la vie en collectivité. En avril 1943, Louis a 16 ans. A l'image de son frère aîné qui vient de rallier les Forces Navales Françaises Libres, l'adolescent décide à son tour de s'engager pour la durée de la guerre dans les FFL. En octobre, il rejoint l'Angleterre où il ne tarde pas à être breveté parachutiste et à suivre l'entraînement des commandos Special Air Service au sein de la 2<sup>e</sup> compagnie du 3<sup>e</sup> Bataillon d'Infanterie de l'Air.

Le 5 août 1944, avec son unité, désormais connue sous le nom de 3<sup>e</sup> SAS, il est parachuté dans la région de Plougastel-Daoulas, dans le Nord-Finistère. C'est l'opération « Derry » : le but est d'ouvrir la route à la 3<sup>e</sup> Division d'Infanterie américaine en harcelant les garnisons allemandes entre Morlaix et Brest et en fournissant une assistance à la Résistance locale. Le stick de BELLON est plus particulièrement chargé de prendre Plougastel. Les FFI bretons demandent à servir auprès des commandos, mais ils n'ont pas d'armes. Qu'à cela ne tienne ! On attaquera la kommandantur de Daoulas à un contre trois pour s'en procurer ! Dans l'assaut, BELLON est blessé. Cela ne l'empêche pas, peu après, de figurer parmi les libérateurs de Landernau. Il y demeurera un temps à l'hôpital afin de soigner sa blessure. Mais l'inaction lui pèse : avant sa complète guérison, il rejoint par ses propres moyens son unité en Angleterre.

Le 27 août, BELLON prend part à l'opération « Abel » : il est parachuté dans le Doubs, près de la frontière suisse, dans le but de renforcer la Résistance et de préparer le terrain pour la 1ère Armée française qui progresse en direction de la trouée de Belfort. Puis à partir de septembre, les commandos du 3e SAS sont utilisés comme éclaireurs dans la région des Vosges. En décembre, alors que l'unité de BELLON est au repos en Champagne, un accident d'auto contraint ce dernier au repos forcé jusqu'à la fin de la guerre. En janvier 1945, pour l'ensemble de ses faits d'armes lors de ses missions SAS, BELLON est cité à l'ordre de l'armée.

En 1946, il retourne à la vie civile. En 1949, il est promu au grade de sergent de réserve. Très sportif, il continue à s'entretenir en pratiquant le judo, la natation et le parachutisme. Surtout après avoir repris des études à la Faculté de Droit de Paris, il suit brillamment le cursus de l'Institut d'Etudes Politiques, puis de l'Ecole Nationale d'Administration. A la sortie de celle-ci, en juillet 1955, il occupe la fonction d'administrateur territorial dans l'Atlas marocain, puis, à partir d'août 1956, celle de directeur de cabinet du préfet de Tizi-Ouzou, en Algérie.

Lorsqu'en 1956, la France et la Grande-Bretagne préparent l' « opération Mousquetaire » pour conquérir le canal de Suez, BELLON profite de ses congés pour se porter à nouveau volontaire : il choisit le 2<sup>e</sup> Régiment de Parachutistes Coloniaux du colonel Chateau-Jobert, L'opération a pour but de faire plier l'Egypte du colonel Nasser qui, d'une part, menace la liberté de navigation internationale sur le canal et, d'autre part, apporte son soutien au Front de Libération National algérien. Fin octobre 1956, le sergent BELLON rejoint son régiment dans l'île de Chypre où celui-ci vient d'être positionné. Les parachutistes y suivent, durant une semaine, un entraînement intensif. Enfin, le 5 novembre au petit jour, les premiers Nord-Atlas commencent leur largage sur l'Egypte, au-dessus de Port Saïd, à moins de 150 mètres d'altitude. Il s'agit de contrôler le pont d'El Raswa et l'usine des eaux. La 1<sup>re</sup> Compagnie, celle de BELLON, est prise à partie, dès son parachutage, par des tirs d'armes automatiques venant du nord de la DZ. Le sergent BELLON est tué presque aussitôt après avoir atteint le sol alors qu'il se déséquipait. Il ne verra pas le largage de ses camarades au sud de Port Fouad, sur l'autre rive du canal, durant l'après midi. Le lendemain, les Franco-britanniques débarquent dans les deux ports au cours d'une opération amphibie. Le surlendemain, les Egyptiens demandent le cessez-le-feu. Le sergent BELLON obtient la Croix de guerre des Théâtres d'Opérations Extérieurs avec palme à titre posthume.

Chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, ce sous-officier parachutiste laisse derrière lui l'image d'un combattant discipliné, volontaire, sportif et courageux mais aussi l'image d'un brillant haut fonctionnaire. Le sergent BELLON, surnommé par ses frères d'armes SAS « le patriote », restera à coup sûr dans les mémoires comme un grand serviteur de la France. Il mérite d'être cité en exemple auprès des jeunes générations.